

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAN Maire de la ville d'HYERES LES PALMIERS

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur GIRAN, Monsieur ROUX, Monsieur CARRASSAN, Madame MARINO, Monsieur GIRARDO, Madame MANA, Monsieur CORNILEAU, Madame BATTESTI, Monsieur FRATELLIA-GUIOL, Madame RITONDALE, Monsieur THIEBAUD, Madame PARENT, Monsieur BRUNEL, Madame BUTTAFOGHI, Madame SCANTAMBURLO, Monsieur BERNARDI, Madame VERDINO, Monsieur CUNEO, Madame PAPALEO, Monsieur PHILIP, Madame DECUGIS, Monsieur MONPATE, Monsieur CIRCOSTA, Monsieur COLIN, Madame GALLART, Monsieur MAUTE, Monsieur FOUQUE, Madame LEGOUHY, Monsieur LIBESSART, Madame PRESTAT, Madame TROPINI, Monsieur MARTIN, Madame AGOSTA, Madame BURKI, Madame FERJANI, Monsieur MASSUCO, Madame COLLIN, Monsieur EYNARD-TOMATIS.

**ABSENTS** :

Madame Isabelle MONFORT, Madame Marie BARRUE.

**EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,**

Madame BERNARDINI (pouvoir à Monsieur Nicolas MASSUCO)

Monsieur MICALLEF (pouvoir à Monsieur Remy THIEBAUD)

Madame PORTUESE (pouvoir à Madame Martine AGOSTA)

Monsieur MARION (pouvoir à Madame Genevieve BURKI)

Monsieur LAURENT (pouvoir à Madame Isabelle BUTTAFOGHI)

**CONSEILLERS EN EXERCICE** : 45

**DATE DE LA CONVOCATION** : 7/06/2024

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Thomas PHILIP

Lecture a été donnée de ce qui suit :

**OBJET : GÉOMATIQUE & TERRITOIRE - Dénomination de voie publique : Rond-Point Hippolyte ADAM**

RAPPORTEUR : Madame Lucette RITONDALE - 9eme Adjoint

Le numérotage des immeubles qui facilite leur repérage et leur localisation GPS ainsi que les nombreuses missions des services publics ou privés, constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire, confortée par la Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 et notamment son article 169.

À ce titre il convient de dénommer le rond point situé à l'intersection des voies :

Av Pierre RENAUDEL

Rue de la Gare

Traverse Philippe LEBON.

Dans un souci de bonne administration du réseau des voies de la Commune et de l'adressage, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la dénomination.

**« ROND POINT HIPPOLYTE ADAM »**

Code	Fantoir	Tenant	Aboutissant	Situation	Classement
80		Av Pierre Renaudel	Trav Philippe Lebon	Centre ville	<b>ADAM</b>
Longueur totale mesurée				41ml	

Hippolyte Adam, banquier est à l'origine, à la fin du XIXe siècle de la prolongation de la ligne PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) d'Hyères à Saint-Raphaël. Il acquit pour cela, une longue bande de terrain afin d'y installer une voie ferrée permettant d'assurer par trains le transport de voyageurs et de marchandises, ce qui allait changer complètement la vie des habitants de la côte. C'était la naissance du train du littoral varois souvent surnommé

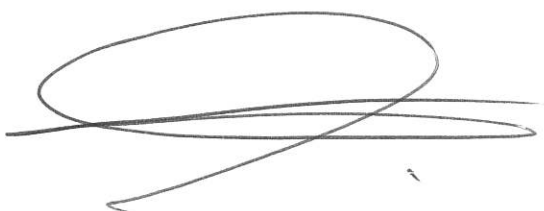
« Train des pignes du littoral varois », à l'instar de son homologue entre Nice et Digne.  
Celui-ci perdurera de 1889 à 1948.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé des motifs,

**VU** l'avis favorable de la deuxième Commission,

**DECIDE** d'adopter la dénomination ci-dessus.



Monsieur Thomas PHILIP CMD

Secrétaire de séance



FAIT ET DELIBERE

les jour, mois et an susdits,

Le Maire

Jean-Pierre GIRAN



ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (43 VOIX)

Publié le

Reçu en préfecture le





VILLE D'HYÈRES  
LES PALMIERS



Impasse du Gros Pin